

**Déclaration de franchissement  
de seuil de participation  
FS/EM/05/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le fonds Singapourien « Arisaig Africa Consumer Fund Limited » représenté par son Directeur, Monsieur Chua Chee Seng, a déclaré le 12 avril 2013, avoir acquis sur le marché central, le 9 avril 2013, 11 535 actions Label'Vie, au cours unitaire de 1.350,00 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Arisaig Africa Consumer Fund Limited détient 137 750 actions Label'Vie, soit 5,41% du capital de ladite société

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Arisaig Africa Consumer Fund Limited envisage de poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières